PETITION DE SOUTIEN AUX A.A.D.

Le Ministère de l'Éducation Nationale a recours, depuis 2006, aux emplois de vie scolaire (EVS), nouvellement renommé « aide administrative de direction » (AAD).

L'intérêt et l'efficacité des AAD ne sont aujourd'hui remis en question ni par les enseignants des écoles et les inspections de l'Éducation Nationale qui auraient plus de difficulté à fonctionner sans eux, ni par les parents d'élèves qui y voient un grand avantage pour leurs enfants et les écoles.

Le recrutement des personnels par le biais de CUI-CAE, contrats considérablement précaires, conduit à une gestion inhumaine et inacceptable des personnes. Les décisions budgétaires des dernières années ont dégradé les conditions d'emploi des AAD : baisse des heures de travail, baisse du salaire, variabilité de la durée du contrat (10 mois – 6 mois – 4 mois).

La précarité des contrats CUI-CAE désorganise fortement les écoles, ce qui est insoutenable pour les élèves et les personnels.

Les postes d'aide administrative de direction sont indispensables pour un meilleur fonctionnement des écoles et des inspections.

Le maintien des personnels en place sur ces postes est nécessaire pour permettre la continuité de la mission d'aide à la direction qu'ils assurent avec compétence.

Pour ces raisons nous demandons :

- la reconduction, avant le 30 juin, des contrats CUI-CAE des EVS en place pour prévenir une précarité encore plus dramatique,

- la pérennisation des postes d'aide administrative à la direction d'école par la création d'emplois statutaires qualifiés pour l'exercice de ces missions.

NOM Prénom	**Lieu de résidence**	**Signature**